



Ensemble sur le chemin de l'école



**Semaine de l'école
maternelle du Pas-de-Calais
du 5 au 10 février 2024**

ACADÉMIE
DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Pas-de-Calais

SOMMAIRE

Éléments de contexte



Les 1 000 premiers jours

Les partenaires



Pour une première scolarisation
serene à l'école maternelle

Introduction de Madame Annie CERF, *IEN maternelle et maîtrise de la langue*

L'école maternelle, première étape du parcours scolaire des enfants, est déterminante pour leur épanouissement, pour la réduction des inégalités et pour la réussite ultérieure des élèves. Le programme d'enseignement de l'école maternelle rappelle que sa mission est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épanouir leur personnalité, pour exercer leur curiosité sur le monde qui les entoure, tout en respectant le rythme de développement de chacun. Pour que cette entrée en première scolarisation soit une expérience réussie, il est nécessaire d'identifier ce qui peut constituer des éléments de rupture entre ce que vit l'enfant avant l'école et ce qui fait la spécificité de l'école maternelle : son organisation, ses contenus, son attention au développement du jeune enfant, la socialisation, la coopération avec l'autre. Il semble donc essentiel de travailler avec les partenaires de la petite enfance et avec les familles pour instaurer des passerelles sous des formes diverses, de manière à créer les conditions de sécurisation de l'enfant à son entrée à l'école.

Cette semaine départementale de l'école maternelle 2024 propose une focale sur cette thématique. Elle invite les écoles à réfléchir avec leurs partenaires locaux à tisser des liens pour proposer aux enfants et à leur famille de participer à des actions spécifiques, visant à construire des passerelles entre les différents milieux de vie du jeune enfant et l'école maternelle.

L'équipe de la mission départementale maternelle vous souhaite une belle semaine autour de ces enjeux cruciaux pour la réussite du parcours scolaire de l'enfant et se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la réflexion collective.

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

Proverbe africain extrait du rapport sur les 1 000 premiers jours





Éléments de contexte

Un plan national pour l'école maternelle

« Les enfants qui vivent leur première année de scolarisation à l'école maternelle arrivent d'horizons très variés : structures collectives, gardes à domicile, milieu familial. *Le plan d'action pour la maternelle envisage ces premières années de scolarisation dans un continuum sécurisant pour les élèves et leur famille.* »

→ Développer le partenariat avec la petite enfance

L'organisation du système d'accueil et de scolarisation de la petite enfance en France, séparé en deux temps du développement de l'enfant, 0-3 et 3-6 ans, ne doit pas empêcher le travail en faveur du renforcement de la continuité entre ces deux temps.

→ Renforcer le partenariat avec les familles

L'école maternelle joue un rôle essentiel dans la construction de la relation école-famille, dans la mesure où, avec elle, les parents apprennent à devenir parents d'élèves.

3 objectifs :

1

Assurer le bien-être à l'école et le plaisir d'apprendre

2

Donner à tous les mêmes chances de réussir

3

Garantir des apprentissages ambitieux et adaptés au développement de chaque enfant

Circulaire de rentrée 2023

**UNE ÉCOLE
QUI INSTRUIT,
ÉMANCÍPE ET
PROTÈGE**



Programme de l'école maternelle

Une école qui accompagne les transitions vécues par les enfants.

« L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et périscolaire. Elle joue aussi un rôle de pivot à travers les relations qu'elle établit avec les institutions de la petite enfance et avec l'école élémentaire. »

Ressources



Le plan maternelle 2023

<https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo2/MENE2300949N.htm>

La scolarisation des moins de 3 ans

<https://eduscol.education.fr/110/la-scolarisation-des-enfants-de-moins-de-trois-ans>

Le projet des 1000 premiers jours

<https://www.1000-premiers-jours.fr/fr>

« L'attention aux besoins fondamentaux des élèves, condition de leur bien-être et de leur disponibilité aux apprentissages » *Propos de Christophe Marsollier, IGESR*

<https://tube-maternelle.apps.education.fr/w/frpdmzd2uAUjs4bCNrzPaz>

Le développement des compétences psychosociales chez l'enfant

<https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/les-competences-psycho-sociales/>

La charte nationale d'accueil du jeune enfant

<https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/wp-content/uploads/sites/27/2022/09/Charte-nationale-Accueil-du-jeune-enfant-2017.pdf>

Pas à pas vers l'école maternelle

<https://pedagogie62maternelle.site.ac-lille.fr/wp-content/uploads/sites/27/2023/10/A-petits-pas-vers-lecole-maternelle.pdf>

Ensemble pour la Petite Enfance

<https://eduensemble.org/>

Film les 1 000 premiers jours

<https://www.francetelevisions.fr/et-vous/notre-tele/a-ne-pas-manquer/les-premiers-1000-jours-21513>



Les 1 000 premiers jours, des fondations pour toute la vie

« Les 1 000 premiers jours de l'enfant constituent aujourd'hui un concept incontournable pour de nombreux scientifiques [...] Ils représentent une **période clé** pour tout individu, allant du 4^{ème} mois de grossesse aux deux ans de l'enfant. »

En septembre 2019, le Président de la République, Emmanuel Macron, a lancé la commission « 1 000 premiers jours ». Le suivi des travaux a été confié à Adrien Taquet, alors secrétaire d'État à l'enfance et aux familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé. Elle a été présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik. Cette commission a regroupé 18 experts de spécialités différentes : neuropsychiatres, spécialistes de l'éducation ou de l'éveil des enfants, acteurs de terrain de l'accompagnement social des parents, cliniciens spécialistes de la grossesse et du jeune enfant, sage-femme.



Source : <https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>

Les 1000 premiers jours :
Un chemin à parcourir
entouré

1000
PREMIERS
JOURS.fr

Là où tout commence !



Les 1000 premiers
jours, là où tout
commence

La grossesse

Les premières semaines

Les premiers mois

Les premières années

4



« *Les études scientifiques montrent que la biologie ne décide pas de notre destin et que c'est le vécu des enfants lors des tous premiers jours et années qui conditionne et définit leur avenir* ».

Anthony Lake, directeur exécutif de l'Unicef, 2016

Que se passe-t-il pour bébé pendant ses 1 000 premiers jours ?

« Dans le ventre de sa mère et au cours de ses deux premières années de vie, le bébé se développe très vite physiquement, il grandit rapidement. Ce qu'on voit moins, c'est tout ce qui se passe pour son cerveau ! Son développement aussi est spectaculaire : des milliers de connexions neuronales se forment à chaque minute, grâce aux interactions, aux échanges, que le bébé a avec les autres et le monde qui l'entoure. Donc pour que le cerveau de bébé se développe, il a besoin de bouger, de découvrir des sons, des odeurs, des objets, d'avoir des interactions avec d'autres personnes, d'imaginer, de dormir, d'être regardé et encouragé... et beaucoup de choses peuvent commencer dès la grossesse. »

Qu'est-ce qu'une maison des 1 000 premiers jours ?

Dans leur rapport de septembre 2020, les experts recommandent la création de Maisons des 1 000 premiers jours. Tiers-lieu où offrir aux (futurs) parents un panel de services en un même endroit, la maison des 1 000 premiers jours est conçue comme une réponse au manque de lisibilité et de coordination de l'offre de soin, d'accompagnement et de services aux familles. Par exemple, ***dans le Pas-de-Calais, le pôle éducatif du Val de Scarpe, à Arras, regroupe sur un même lieu une école maternelle, une structure petite enfance et un espace des 1 000 jours.***

Source : <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/les-1000-premiers-jours>





Avant l'école maternelle : accueillir le jeune enfant, un enjeu essentiel pour son développement

Un **établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)** est une structure autorisée à accueillir des enfants âgés de moins de 6 ans. Selon le Code de la santé publique, *« les établissements et les services d'accueil non permanents d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. »*

Qu'elle soit communale, associative ou d'entreprise, la **crèche** accueille des enfants de 2 mois à 3 ans sous la supervision de plusieurs professionnels de la petite enfance. Elle propose un mode de garde souple avec une amplitude horaire importante. Les **micro-crèches** sont des petits établissements d'accueil qui regroupent au maximum dix enfants. La **halte-garderie** est une structure d'accueil qui prend en charge les enfants de manière occasionnelle avec un rythme de garde totalement adapté aux besoins de certaines familles.

Sans oublier ... Les **assistant(e)s maternel(le)s** disposent d'un agrément délivré par le président du conseil départemental après avis des services de la PMI pour accueillir des jeunes enfants. Parfois ces professionnel(le)s peuvent se regrouper au sein d'une **MAM** (Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s). Les **RAM**, Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, ont été créés pour éviter l'isolement des professionnel(le)s, les accompagner dans leur professionnalisation.



Partenariats : un acteur des politiques de la petite enfance, le département

Pas-de-Calais

Le Département



Le **département** est l'acteur de référence en matière de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Ses actions sont exercées dans un but de **prévention** médico-sociale en faveur des femmes enceintes, des enfants de moins de six ans et de leurs parents. Elles sont encadrées par des médecins, sage-femmes, puéricultrices et psychologues.



*La **PMI** organise en lien avec l'école maternelle « le bilan des 4 ans » qui comprend des tests de dépistage (vue, audition, langage) et un examen au cours duquel sont abordés la santé, l'alimentation, le sommeil, le développement, la socialisation de l'enfant ainsi que ses vaccinations. Il permet aussi d'apprécier la croissance staturo-pondérale de l'enfant, son développement physique, psycho-affectif et langagier. La PMI s'attache également à promouvoir les comportements et environnements favorables à la santé.*



Les **Maisons Des Solidarités (MDS)** apportent un **soutien de proximité** aux familles, aux enfants et aux jeunes. Chaque MDS s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de professionnels (assistants sociaux, éducateurs, conseillers...) qui analysent les besoins des publics afin de proposer une aide ou un accompagnement personnalisé et adapté.



Partenariats : des acteurs de la politique de soutien à la parentalité et à la petite enfance



La **Caisse d'Allocations Familiales** accompagne les familles au quotidien à travers le versement de prestations et le financement de services. Elle **soutient** aussi financièrement et techniquement les collectivités locales pour développer les structures d'accueil et de loisirs de l'enfant : crèches, centres de loisirs... Elle est donc un acteur incontournable dans le déploiement des EAJE.



La **Mutualité Sociale Agricole (MSA)** gère la protection sociale du monde agricole et verse notamment les prestations.

Dans le cadre du déploiement de la politique de **soutien à la parentalité** de la CAF du Pas-de-Calais, l'objectif du **Réseau Parentalité** est de soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Il vise à **rompre leur isolement** en organisant des rencontres et des partages d'expériences afin de valoriser leurs missions et leurs ressources.

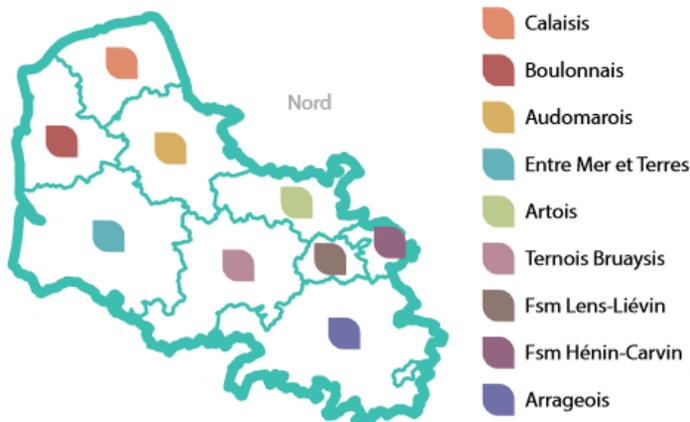
Un travail partenarial entre le réseau parentalité et les écoles

9 coordonnateurs parentalité se partagent le territoire, impulsent une dynamique et animent le réseau parentalité.

Chaque école peut s'appuyer sur les compétences de ces personnes.

Retrouvez leurs coordonnées en suivant ce lien :

<https://www.parent62.org/le-reseau-parentalite/notre-equipe/>





Partenariats :

la commune, un acteur pour accompagner les familles et créer des passerelles



L'une des missions du **Centre Communal d'Action Sociale** est d'accompagner et de soutenir au quotidien les habitants d'une commune, et notamment les familles, afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de **réduire les inégalités** et de faciliter l'accès aux droits.



Dans les quartiers politiques de la ville (QPV), le **Programme de Réussite Educative** contribue à la définition, à la conception et au suivi des politiques publiques visant à accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours de **réussite** scolaire et éducative.

Le CCAS comme le PRE peuvent accompagner les équipes pour engager le dialogue avec des familles éloignées de l'école, assister les parents et les enfants dans leurs premiers pas vers l'école maternelle, faire le lien avec l'institution.

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, employé communal, est **un membre de la communauté éducative**. Ses trois missions, éducatives, d'aide pédagogique à l'enseignant et d'entretien du matériel, contribuent à l'épanouissement et au développement d'un enfant. *Un exemple de charte des collaborations entre ATSEM et enseignants : [Une charte des collaborations](#)* 

Dans sa journée, un enfant peut croiser jusqu'à dix adultes différents et notamment le personnel du périscolaire (garderie, restauration scolaire...). La qualité du lien avec ces personnes est primordiale pour garantir la sécurité affective et le bien être des enfants.

Un exemple de dispositif intégré à la politique de la ville et financé par la CAF :

Depuis le 22 mai 2015, à Arques, un **LAEP**  (Lieu d'Accueil Enfants Parents) accueille les enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent...). Ce lieu « Mom' en bulle » installé au sein même de l'école sur proposition du directeur, offre des moments de détente et de jeu pour les enfants et des temps de rencontre et de soutien pour les parents. Il est porté par l'association Community qui œuvre, au sein de la commune, pour le renforcement du lien social entre les habitants. *L'implantation de ce LAEP dans l'enceinte de l'école permet de travailler la continuité du parcours éducatif de l'enfant.*



Partenariats : des acteurs associatifs



L'**Union Départementale des Associations Familiales** défend les intérêts matériels, moraux et financiers des familles, **donne un avis aux pouvoirs publics** sur toute question d'ordre familial et représente ces familles.



Les **Centres Sociaux** sont des structures de proximité qui **nourrissent le lien social**, animent le débat démocratique, accompagnent des mobilisations et des projets d'habitants, et construisent de meilleures conditions de vie. Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins ciblés par le territoire.



Le mouvement des **Pupilles de l'Enseignement Public** combat le cloisonnement social. Ses actions ont pour finalité de **construire une société inclusive**. Les **CAMSP** (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce) assurent la prévention, le dépistage et les soins pour des enfants de 0 à 6 ans, présentant des troubles sensoriels, moteurs et/ou psychologiques. Les équipes sont pluridisciplinaires : médecins spécialistes (pédiatrie, pédopsychiatrie, rééducation fonctionnelle), rééducateurs (kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité, ergothérapie), psychologues, éducateurs et assistants sociaux.



Ensemble sur le chemin de l'école maternelle : pour une première scolarisation sereine

L'entrée à l'école maternelle marque une **étape importante** dans la vie de l'enfant : séparation de la figure d'attachement, changement dans les registres langagiers, **passage** de lieux connus vers des lieux plus vastes, passage d'une collectivité familière à une collectivité plus contraignante, découverte d'activités nouvelles parfois génératrices d'inquiétude (récréation, siestes en commun, déplacements, restauration en collectif...).

Il s'agit donc de penser la première scolarisation, **en équipe**, autour des besoins du jeune enfant et de la qualité de l'accueil lors de la première scolarisation. L'enjeu est de garantir un continuum dans la sécurité affective et les figures d'attachement.



L'**attachement** est un besoin primaire. Les figures d'attachement sont les personnes qui élèvent l'enfant dans les premiers mois de sa vie (la mère ou le père, puis des substituts parentaux : puéricultrice, nounou, enseignant...).

Parce qu'il se sent proche et sécurisé, l'enfant peut progressivement s'éloigner, afin de permettre à son système d'exploration de se mettre en place. Le jeune enfant s'attache à des personnes qu'il côtoie régulièrement. Avec le temps, il construit cet attachement de manière hiérarchisée. Jusqu'à cinq ou six personnes pourront faire figure d'attachement.

« Les neurosciences affectives et sociales montrent que l'environnement social et affectif agit directement et en profondeur sur le cerveau d'un enfant. Une relation soutenante et empathique est une condition fondamentale pour une évolution optimale du cerveau. » (cf. Catherine Gueguen)



Ensemble sur le chemin de l'école maternelle : pour une première scolarisation sereine

Des ressources et des outils sont disponibles sur le site départemental de la mission maternelle

Garantir le bien-être à l'école

 [Un onglet spécifique](#)

Accueillir l'enfant et sa famille

 [Un exemple de livret d'accueil](#)



Les besoins du jeune enfant

Théories de l'attachement

L'après-midi du jeune enfant

Penser un accueil individualisé et sécurisant

 [La rentrée en TPS-PS à l'école Voltaire de Lens](#)

Informers les parents

Anticiper la rentrée scolaire

 [La mallette des parents](#)



Brochure à destination des parents
des élèves d'école maternelle

*Mieux dormir
pour mieux apprendre*

 [Les recommandations](#)

Brochure à destination des parents
des élèves d'école maternelle

*L'éducation à la
propreté*

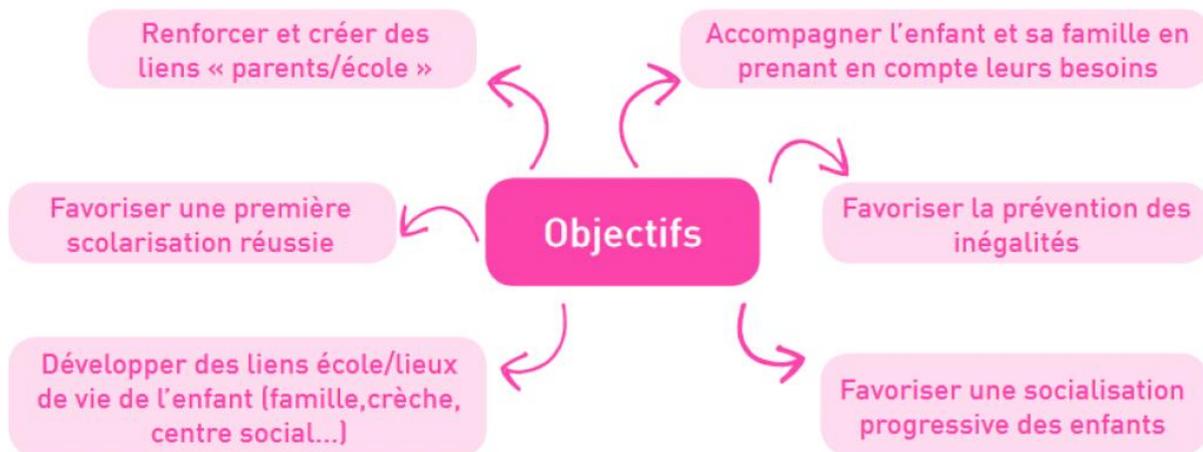




Ensemble sur le chemin de l'école maternelle : des liaisons et des actions à développer

Des exemples d'actions, des partages d'expériences

L'expression « action passerelle » désigne une **formule partenariale** entre différents professionnels de la petite enfance et de la parentalité qui facilite le passage d'un jeune enfant à l'école maternelle, en **accompagnant ses parents** dans cette démarche. Ce projet, co-construit, garantit la continuité et accompagne la transition vécue par l'enfant.



Deux exemples d'action passerelle menées dans les zones d'éducation prioritaires :

- [Une action passerelle à Sains-en-Gohelle](#)
- [Des projets d'actions passerelles à Lens](#)



Un document d'appui



Un exemple en milieu rural

Dans la circonscription de Saint-Pol-Sur-Ternoise, une initiative a permis de réunir les partenaires, les parents et les enseignants. En réponse à des problématiques liées aux distances géographiques, à la faible densité de population, aux moyens de financement et au manque de structures d'accueil des jeunes enfants, l'action menée sur ce territoire a permis d'organiser « des forums des partenaires » au sein même des écoles. A cette occasion, quelques grandes thématiques ont été abordées : hygiène, alimentation, sécurité, impact des écrans sur le cerveau ...